

Alfred de Zayas signale en Suisse que le programme subversif étasunien Zunzuneo viole le droit international



Genève, 24 avril (RHC)- Le professeur Alfred Zayas a dénoncé à Genève le fait que le programme étasunien Zunzuneo, créé pour promouvoir la subversion à Cuba, viole les principes élémentaires du droit international et des relations internationales.

L'Agence de presse étasunienne Associated Press , AP, a récemment révélé que ce twitter qui a fonctionné de 2010 à 2012 avait pour objectif d'influer sur les jeunes de l'île et de provoquer la déstabilisation interne.

Alfred de Zayas, professeur de Droit International à la Geneva School of Diplomacy a souligné que ce réseau a attiré plus de 40 000 abonnés, sans leur faire savoir que des sous-traitants recueillaient leurs données privées à des fins politiques, ce qui est particulièrement grave.

Dans une interview accordée à l'agence de presse Prensa Latina Alfred de Zayas a ajouté que les États puissants s'arrogent le droit d'ignorer des principes essentiels quand cela leur convient.

« Cette attitude est tellement habituelle qu'elle peut être appelée une culture de l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, une usurpation des droits collectifs et individuels des peuples et des citoyens -a-t-il indiqué-.

Le professeur a rappelé les articles 1 et 2 de la Charte des Nations Unies qui stipulent l'égalité souveraine de tous ses membres et le Pacte International qui proclame le droit à l'autodétermination et à la vie privée.

Alfred Zayas s'est également référé aux nombreuses résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU dont celle qui stipule l'obligation des États de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de n'importe quel autre, ce qui est une condition essentielle pour assurer la coexistence pacifique entre les nations.

Dans ses révélations l'Associated Presse a indiqué que le programme Zunzuneo, qui utilise de nouvelles technologies à des fins de déstabilisation a été créé par l'USAID, l'Agence Étasunienne pour le Développement International.

» Cette agence dont on suppose qu'elle a une vocation humanitaire et non d'ingérence et de dénaturation, a souffert d'une perte de confiance de la part des citoyens et de crédibilité internationale « a souligné Alfred de Zayas.

Interrogé sur l'utilisation de l'argent des contribuables étasuniens à de telles fins, le professeur a indiqué que les Étasuniens ont le droit de savoir comment est dépensé l'argent issu de la collecte d'impôts.

« S'ils l'avaient su d'avance -a-t-il relevé- je doute qu'ils auraient approuvé leur utilisation à de telles fins » -a-t-il signalé.

« Espérons que les représentants et les sénateurs du Congrès des États-Unis parviendront à faire toute la lumière sur les multiples aspects du projet Zunzuneo y compris sur l'identité de la personne qui a autorisé ce programme » a déclaré ce professeur de la Geneva School of Diplomacy.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/21477-alfred-de-zayas-signale-en-suisse-que-le-programme-subversif-etasunien-zunzuneo-viole-le-droit-international>



Radio Habana Cuba